



RAPPORT D'ACTIVITE

Sept 2012 - Août 2013

PERSPECTIVE 2013-2014

PROCES VERBAL

DU 23 Janvier 2013



1. LE MOT DE LA PRESIDENTE

2. RAPPORT MORAL

3. RAPPORT D'ACTIVITE 2012-2013

Action 1 : Prévention du sur-handicap

Action 2 : Inclusion sociale

4. RAPPORT FINANCIER 2012-2013

5. RAPPORT D'ORIENTATION 2013-2014

6. LES PLUS ACTUS

7. ENH37 CONTINUE DE VOUS REPRESENTER

8. PROCES VERBAL DU 23 JANVIER 2013



I. LE MOT DE LA PRESIDENTE

Au nom du conseil d'administration d'Entraide Naissance Handicap 37, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui participent à la mise en œuvre des projets, car c'est l'investissement de chacun qui a rendu possible la mise en place de nos actions en 2012-2013.

Sur les quelques lignes qui vont suivre je vais essayer de vous apporter un éclairage sur la situation et l'avenir d'ENH 37, en effet bien que celle-ci rende service au plus grand nombre, notre situation financière reste instable.

Que va-t-il advenir de notre association ? Car nous sommes encore sous le feu du manque de financement que nous avons connu sur l'année 2011-2012.

Entraide Naissance Handicap 37, c'est une équipe qui se bat pour faire entendre nos droits à tous au sein du département d'Indre et Loire.

Enh37 accompagne pour que le chemin de l'inclusion se développe et soit la plus douce possible pour chaque individu. L'épanouissement de chacun et la réalisation de soi reste les valeurs qui mobilisent notre association. La prévention du sur-handicap est plus que jamais un axe prioritaire de travail pour nous. Il influe directement sur l'inclusion.

Rappelons qu'une place pour chacun c'est l'espoir d'un avenir, qui nous fait tous avancer chaque matin.

Aider, soutenir, accompagner les personnes en situation de handicap et leurs familles, professionnels, futurs professionnels sont des actions au quotidien.

Chers élus, nous vous informons que les personnes accompagnées par notre association et celles qui reçoivent de l'information par le biais de notre site, représentent près de 50 000 personnes.

Refuser de financer nos actions, c'est refuser de mettre en œuvre l'égalité des chances pour tous. Bon nombre de villes nous renvoient vers le Conseil Général et cela même lorsque nous apportons les preuves que les citoyens de leur ville bénéficient de nos services. Celles-ci nous renvoient à une notion de compétences « celles du département ». Il est important de ne pas oublier que les citoyens de ce département sont les citoyens de chacune de ces villes. Lorsque nous travaillons l'inclusion c'est dans chaque ville du 37 qui fait appel à nous et auquel nous répondons présent.

Nous notons également le refus de ces villes de notre dossier COSA, dossier crée par l'Etat, il donne l'obligation d'être accepté de tous. ENH37 tient à noter que ceux qui bénéficient de moyens (financiers) sont les villes qui reçoivent nos dossiers. Ils ont la capacité de les traiter. ENH37 reste une association de bénévoles avec trop peu de moyens pour s'adapter à chaque particularité de chaque ville. Celui-ci constitue le premier frein à l'obtention de fonds supplémentaires, sans oublier bien sûr les arguments notifiés ci-dessus.

Mais parce que l'espoir et le travail ne suffisent pas, pour nous cette année, c'est un déficit de plus de 400 euros (voir bilan). Ce sont les conséquences du manque de financement de 2011-2012, ainsi que les autres difficultés mises en avant ci-dessus.



La situation est encore difficile. Ce n'est pas faute d'un travail énorme sur la recherche de solutions pérennes et le travail continu sur la diminution de nos charges fixes. Nous ne sommes pas tirés d'affaires. Les mises en œuvre des projets restent très fragiles, le nombre de bras restent faible par rapport à l'ampleur de la tâche.

Prenons le temps de nous remémorer ce que représente Entraide Naissance Handicap en Indre et Loire :

- 50 000 personnes trouvent de l'information sur notre site internet,
- 360 personnes en situation de handicap, bénéficient de nos actions,
- 75 000 Euros de bénévolat effectué sur l'ensemble des actions en 2012, soit plus de 3000 heures de travail.
- 100 partenaires travaillent avec nous sur l'ensemble des actions.
- 90 bénévoles travaillent par an à nos côtés (pour les actions et non la gestion courante de l'association).
- Partenaires, étudiants, professionnels trouvent écoute, accompagnement dans leurs projets d'accueil de personnes en situation de handicap.

Familles, bénévoles, partenaires, stagiaires vous vous investissez au sein d'ENH37, en participant aux événements...

Merci aux bénévoles, médecins, structures, et établissements qui s'inscrivent dans celles-ci.

Entraide Naissance Handicap sans vous, ne serait plus ENH. J'espère vous compter très longtemps à nos côtés.

Annabelle Fontaine, Présidente de l'association.



II. RAPPORT MORAL (Rappel)

Le but d'ENH 37 est de construire et apporter des réponses adaptées aux besoins, faire vivre les principes officiels d'intégration ; de constituer dès la suspicion du handicap un mouvement d'entraide et de solidarité ; d'accueillir, informer et orienter, familles, professionnels...

Pour ce faire l'association travail sur deux principales actions, la prévention du sur-handicap et l'inclusion sociale. Chacune d'entre elles se divisent en deux parties : professionnels et futurs professionnels d'un côté et de l'autre, futurs parents, parents et personnes en situation de handicap.

III. RAPPORT D'ACTIVITE :

ACTION 1 : PREVENTION DU SUR-HANDICAP

(De la suspicion à la reconstruction de la cellule familiale)

1a. PUBLIC : Parents, futurs parents, familles :

Permanences, accueils :

Public : Parents qui viennent d'apprendre le handicap de son enfant.
Parents qui suspectent un handicap chez son enfant.
Parents qui souhaitent participer.

Objectifs : Favoriser l'accès à l'information ; les échanges transversaux et l'entraide.

- accompagnement des parents (et enfants) dès la suspicion d'un handicap dont l'objectif est la diminution de la « période blanche » (période dans laquelle aucun projet de vie ne se construit).

- accompagnement vers la construction de projets de vie sociale, favoriser l'accès aux soins et la prise d'autonomie dans la construction de celui-ci.

- orientation vers les partenaires départementaux (MDPH, soins...).

Identification des particularités de schéma de vie parentaux, lorsque son enfant est touché par un handicap (dans toutes ses diversités). Réfléchir, s'inscrire dans la recherche de solutions adaptées. S'inscrire dans la vie sociale, avec la prise en compte des nouveaux contextes de vie.

Bilan :

Que ce soient des familles en détresse et/ou en interrogation, elles y trouvent écoute, accompagnement, conseils et informations. ENH 37 démontre la nécessité d'accompagner dès la suspicion d'un handicap afin que tous puissent bénéficier de l'égalité des droits et des chances au



sein de notre société.

De nombreuses familles font appel régulièrement à cet accompagnement d'ENH37, montrant la nécessité de cette permanence accueil.

Ces personnes sont accueillies sur différents lieux et dates sur l'année par un technicien avec plus de 10 ans d'expériences dans le domaine.

C'est 80 personnes qui ont pu bénéficier de ce service cette année.

Groupe de parole (Deux groupes indépendants l'un de l'autre et en l'absence de la personne en situation de handicap) :

Public : La fratrie qui vit avec un enfant ou adolescents en situation de handicap
Les parents qui vivent avec un enfant, adolescent, adulte en situation de handicap

Objectifs : Favoriser les échanges transversaux
Désamorcer les conflits
Réfléchir, s'inscrire dans la recherche de solutions adaptées

Bilan :

En l'absence de financements arrivés trop tardivement ceux-ci n'ont pu être mis en place sur le département.

Les Journées Echanges Et Partages (JEEP) :

Public : Familles cherchant à s'inscrire dans la vie sociale.

Objectifs : - Favoriser les échanges informels sur un thème défini lors d'un pique-nique collectif.
- Favoriser l'inclusion culturelle par la proposition d'une visite culturelle l'après-midi.

Bilan :

En l'absence de financements arrivés trop tardivement nous n'avons pu organiser qu'une journée.

Sortie au Clos Lucé : Dans le cadre d'un partenariat avec le Clos Lucé, celui-ci a convié les membres de l'association à la visite du site.

La journée a eu lieu le dimanche 7 avril 2013. La visite a été appréciée.

Nous avons fait le choix d'adhérer à Réseau Culture du Cœur afin de diversifier nos propositions culturelles et faciliter l'organisation de ces journées.

Adhésion au réseau culture du cœur : Culture du Cœur est une association nationale qui agit en faveur de la cohésion sociale et l'égalité des chances.



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

1b. PUBLIC : Futurs professionnels et professionnels :

Formation :

Public : Tous les futurs professionnels et professionnels amenées à travailler au contact ou à accompagner les parents touchés par le handicap.

Objectifs : Mieux appréhender l'annonce du handicap sur le parcours de vie familial. Prendre conscience du vécu et de ses conséquences. Rechercher l'amélioration des pratiques d'accompagnement.

Bilan : L'association est sollicitée pour intervenir auprès de l'ITS (éducateur spécialisé) et de l'Education nationale (directeur d'école maternelle et élémentaire).

ACTION 2 : INCLUSION SOCIALE

2a. PUBLIC : Enfants et adultes en situation de handicap

Accompagnement projet d'inclusion sociale, culturel, artistique et de loisirs :

Public : Parents qui ont des enfants handicapés et toutes les personnes en situation de handicap, toutes tranches d'âge confondues.

Objectifs :

Informier et Accompagner dans la recherche et la définition de leur besoins propres dans le domaine des arts, loisirs et sport....

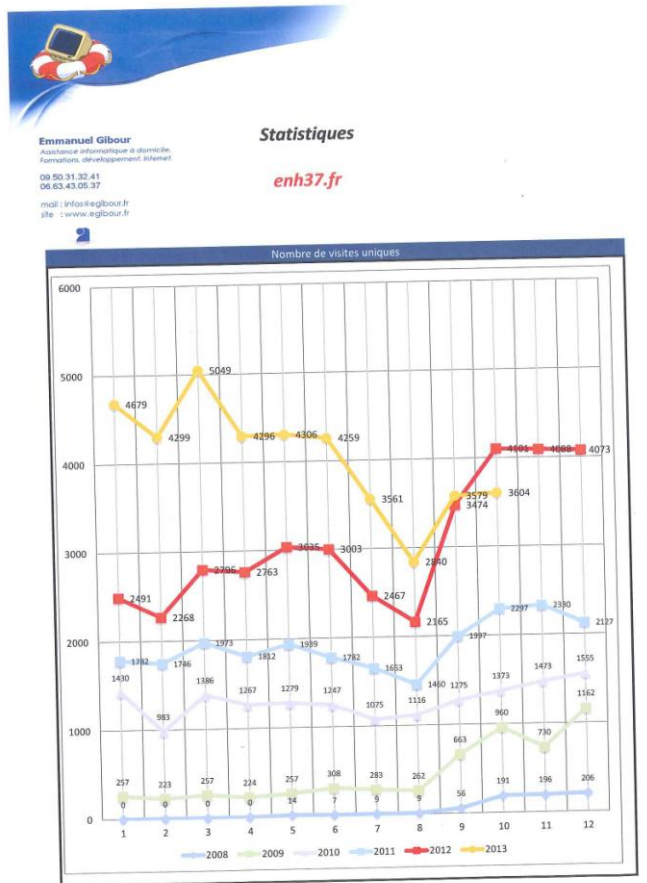
Pour les dispositifs d'inclusion existants : Information et orientation vers les services existants dans le domaine de l'inclusion ou dans le domaine de l'accompagnement inclusif (ex : mode de garde, www.monenfant.fr « CAF et APAJH »). En l'absence de dispositifs existants, recherche et développement de projet d'inclusion, en faveur du demandeur.

Susciter l'envie d'une pratique artistique et culturelle...par la mise en place d'événement « HANDI ARTS » mettant en avant les acteurs départementaux proposant ce type de service toute l'année, mais également se prouver à soi-même que cette pratique est possible. Renvoyer les participants vers l'ensemble des acteurs départementaux qui accueillent toute l'année sur les activités proposées.

Bilan :

Nous avons privilégié en l'absence de la création d'un poste de mettre en œuvre les projets d'informations par deux biais. Le premier notre site internet (information familiarisée accessible à tous), qui trouve une très forte affluence mais également par le biais d'information collective « type permanence accueil collective » ainsi que tous ce qui est lié au renseignement télématique (email et téléphone).





Ce site comptabilise 50 000 visites par an pour des sujets très divers, celui-ci est en constante évolution.

Nous avons relevé depuis un certain temps de nouveaux besoins à venir sur notre département.

Le premier étant la nécessité de retrouver facilement des lieux d'accueils divers **mais répondant à des besoins spécifiques du public entre autre être en capacité d'identifier des accueillants qui ont pris des engagements permettant de garantir la qualité de l'accueil** et surtout que celui-ci soit homogène, dispositif non isolé (soit par le secteur « urbain et rural », soit par le type d'activité « sport »).

C'est un outil complémentaire, à des propositions existantes, et homogène dans sa proposition.

- L'onglet « Auprès de chez vous » verra le jour en Avril 2014. Le but de cette page est de permettre aux personnes en situation de handicap, à leurs familles et aux autres visiteurs du site de trouver les différents contacts utiles, tels que des associations culturelles, artistiques ou de loisirs... accueillant les personnes en situation de handicap adhérents à des valeurs défendues par notre association mais également tous les dispositifs facilitant l'inclusion et partageant les mêmes valeurs.

Cette page, sous forme d'une carte départementale, permettra un accès direct au réseau d'ENH 37 en libre accès pour les visiteurs. L'annonceur devra s'acquitter de son adhésion annuelle au réseau, chacune d'entre elle est validée par la mise en place de convention partenariale, garantissant l'entrée et le maintien de valeurs partagées.

De très fortes demandes continuent d'affluer pour le développement des autres pages de notre site comme :



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

- L'onglet « Glossaire + » : de nombreuses fiches d'informations sur les sigles et des établissements spécialisés ont été créés afin que les personnes en situation de handicap, et leurs familles puissent facilement s'y retrouver.
- L'onglet « Fiches handicap »

Nous en profitons pour remercier l'AG2R LA MONDIALE pour son soutien financier sur ce projet à hauteur de 1600 €.

HANDI'ARTS : En l'absence de financements, arrivés trop tardivement et la réalisation de travaux au sein de l'établissement qui accueille l'événement (ITS) nous n'avons pu organiser cette journée en 2013.

Pour information les travaux de l'ITS perdureront sur l'année 2014 c'est donc en mai 2015 que nous aurons le plaisir de retrouver Handi 'Arts sur l'ITS et avec la participation de nombreux acteurs.

Les fonds récoltés pour l'année 2013 pour cette action seront réattribués en faveur de l'inclusion sociale.

2b. ACCOMPAGNEMENT DE PROJET (partenaires professionnels)

Accompagnement de projet inclusif :

Public : Tous les professionnels souhaitant être accompagnés dans le développement de leur projet d'inclusion.

Objectifs : Accompagner les projets des partenaires favorisant le développement de l'inclusion sociale. Mise en avant des besoins des personnes et de la cellule familiale, Proposer une lisibilité des acteurs qui ont développé de nouveaux dispositifs (développer le réseau, créer le lien entre le demandeur et l'offre de service).

Bilan :

CAF : Charte départementale de l'accueil du jeune enfant handicapé et/ou malade

Objectif : Réalisation d'une charte départementale pour l'accueil du jeune enfant handicapé et/ou malade.

Promouvoir et garantir la qualité de l'accueil au sein des structures de la petite enfance (crèches, ALSH...) est une nécessité absolue et ce bien que la loi soit en vigueur depuis le 11 février 2005. En Indre-et-Loire, des dysfonctionnements en matière d'inclusion et/ou de développements trop hétérogènes sont à noter. Cette action a vu le jour à compter de mai 2013, un COPIIL départemental s'est mis en place avec de nombreux partenaires (APAJH, ACHIL, MDPH, mairie de Tours, Mini-Mousse, le Petit Pausailleurs...) et continuera de se poursuivre sur les années à venir afin de pérenniser et homogénéiser l'accueil de l'enfant handicapé ou malade.

CINE-MA DIFFERENCE aux « Studios » à Tours :

Concept : Organisation de séances de cinéma adaptées au public en situation de handicap.

Ciné-ma Différence est un réseau national qui coordonne l'ensemble des dispositifs départementaux.

Nous avons été sollicités par « l'art et la manière » (projet partenarial entre l'ADAPEI et les



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

ELFES), ainsi que par le cinéma « Les Studios » pour la mise en place de ce dispositif en Indre et Loire.

L'actrice Sandrine Bonnaire est la marraine de cette association nationale et soutient son développement.

Déroulement des séances : elles ont lieu dans les salles de cinéma ordinaire. L'accueil et l'information du public sont assurés par des bénévoles formés, qui font en sorte que chacun se sente bienvenue. Le son est abaissé, et la lumière s'éteint progressivement. Une très courte intervention avant le début du film explique le pourquoi et le comment de ces séances, et donne les règles du jeu. Chacun peut y exprimer ses émotions par des mouvements, des paroles ou des bruits, sans craindre la réprobation du public non handicapé.

Le résultat de ces adaptations :

- des personnes handicapées qui accèdent enfin au plaisir d'une pratique culturelle ordinaire et se familiarisent en douceur avec les règles d'une salle de spectacle ;
- des parents et accompagnants détendus, qui peuvent aussi profiter du film ;
- des frères et sœurs soulagés de ne pas subir de regards incompréhensifs ou hostiles ;
- des spectateurs sans handicap qui prennent conscience que le partage des loisirs est possible.

Les premières séances ont débutées en janvier 2013, aux Studios Cinéma, à Tours, et obtiennent déjà un grand succès.

Il est à noter que ces séances sont proposées au public à des fins provisoires, chacun est libre d'investir une salle de cinéma lambda et bien au contraire. Nous sommes forcés de constater que c'est souvent après une familiarisation sur ce dispositif que l'inclusion cinématographique devient alors possible, tout du moins pour une partie des personnes en situation de handicap.

COLLOQUE MODE H :

Notre action a été de proposer un stand afin de présenter les différentes activités d'ENH 37 sur l'Indre et Loire.

Mode H Europe est une association de loi type 1901 portée par l'IEM (Institut d'Education Motrice) Charlemagne. Cette association, créée en faveur des personnes en situation de handicap moteur a pour objectif de modifier le regard porté par le grand public européen sur le handicap, tout en favorisant l'intégration, la socialisation, l'image et l'estime de soi des personnes en situation de handicap.

Ce colloque s'est tenu le mardi 27 novembre 2012, au Vinci, à Tours. Annabelle FONTAINE et Isabelle DENIAU y représentaient ENH37.

APAJH (Accessibilité universelle):

L'association a été invitée à assister à un colloque de l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), sur l'accessibilité universelle, de façon à permettre « à tous les citoyens, y compris ceux en situation de handicap, d'avoir accès à tous les services ».

L'association a été appelé à participer.



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

VISITE CULTURELLE MULTIMEDIA de la forteresse de Chinon :

8 mois de travail pour la forteresse qui a réalisé une visite multimédia « Ipad » pour tous les publics (handicap visuel, handicap mental, handicap auditif, handicap moteur, et tout public). L'association a participé à sa mise en œuvre.

Nous vous invitons à aller la découvrir. Nous notons ici, sauf erreur de notre part, la création de la première visite handicap mental en France.

En effet, d'autres espaces culturels en France proposent des supports, mais seulement pour le handicap visuel, auditif et moteur.

Nous rappelons à tous qu'il est possible de préparer sa visite depuis son domicile. L'application est téléchargeable gratuitement sur les Store Android et Apple.

SOIREE TRANSVERSALE organisée par l'ITS sur le thème d'accessibilité culturelle :

Le 26 mars dernier, l'ITS de Tours a organisé une soirée transversale sur le thème « L'accessibilité culturelle ». La question principale de ce thème était : « Qu'est-il proposé pour l'accompagnement des familles dans l'accès à la culture ? ».

L'association a répondu présent à cette soirée et a pu échanger avec les différents intervenants, les actions et services de l'association, des dispositifs départementaux et/ ou communaux.

MAIRIE : Réforme du rythme scolaire :

Comme vous le savez, des réformes scolaires sont en cours pour les classes de primaire. Il s'agirait d'effectuer des semaines de 4 jours et demi. De ce fait, les enfants auront plus d'activités extrascolaires. Certaines mairies nous convient. L'objectif est de sensibiliser aux particularités du public et de mettre en émergence les besoins afin de les prendre en compte.

L'égalité des chances est parfois mise à mal, car rien n'est forcément prévu pour que les enfants qui avaient un AVS puissent avoir un accompagnement individualisé. Le personnel s'estime bien souvent suffisamment formé. Or, on a souvent des remontées négatives sur certaines situations difficiles pour les enfants et leurs familles.

RESEAU ENH : du nouveau chez ENH41 pour sensibiliser sur le handicap

Entraide Naissance Handicap 41 qui défend les mêmes principes qu'ENH37 réalise un film sur la handicap. Nous les remercions pour cette initiative qui va permettre de sensibiliser, un large public sur la vie et les difficultés traversées par ce public.



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

2c. ACCOMPAGNEMENT DE PROJET (partenaires associatifs)

Accompagnement de projet inclusif :

Public : Ensemble des associations « Artistiques, culturelles, sportives ou de loisirs », qui souhaitent mettre en place un projet d'accueil inclusif mixte ou spécifique.

Objectif :

- Fédérer autour de valeurs qui favorisent l'accessibilité universelle et la qualité de celle-ci.
- Accompagner les projets des associations favorisant le développement de l'inclusion sociale.
- Mise en avant des besoins des personnes et de la cellule familiale,
- Proposer une lisibilité des acteurs qui ont développé de nouveaux dispositifs (développer le réseau, créer le lien entre le demandeur et l'offre de service).
- A défaut d'un développement homogène sur le 37 : Développer des journées d'informations de sensibilisation pour favoriser la mise en place de projet inclusif.

Bilan :

ENH37 accueille des professionnels et intervenants dans le champ du handicap (arts thérapeutes, éducateurs spécialisés, associations culturelles, de loisirs, sportives...).

Le but de ces rencontres est de continuer à développer des projets en faveur du développement artistique et culturel des publics visés sur notre département. L'inclusion sociale pour tous ne doit plus être une anecdote.

Notre association, par cette action atteint son but : être « un réseau » entre les professionnels, les personnes en situation de handicap et leurs familles. Pour se faire l'association développe sa communication au travers d'une nouvelle page sur son site internet intitulé : « auprès de chez-vous ».

Les structures souhaitant porter un projet d'inclusion ou agir en faveur de la cohésion sociale et l'égalité des chances, permettant l'accès à tous les services, s'engagent et adhèrent à des valeurs.

IV. RAPPORT FINANCIER 2012-2013 :

En ce temps de crise, les finances d'ENH 37 ne sont pas très élevées. Pour essayer de remédier quelque peu à cela, nous avons recherché à diminuer nos charges. Elles ont été revues cette année par la signature d'un nouveau contrat de location copieur. Ce dernier nous permet de faire une économie de minimum 800 € par an.

Nous avons également opté pour la mutualisation de notre matériel ce montant de l'économie globale (revalorisation du contrat inclus) est de 1800 € par an.

Certain partenaire privée adhère au réseau et aux actions de l'association, ATL, Confiez-Nous, L'AG2R ont été un soutien supplémentaire cette année (adhésion d'engagement).

Nous souhaiterions sensibiliser les acteurs qui nous accompagnent sur la pérennisation de leur engagement et inviter tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à nous rejoindre pour la lutte pour l'égalité des chances.

Les actions qui mobilisent beaucoup de fond sont l'accompagnement de projet d'inclusion ainsi que l'accueil de jeunes parents, nous invitons nos partenaires à noter la pertinence de l'existence d'ENH en Indre et Loire.



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

Compte de résultat concernant le dernier exercice

Période du 01/09/2012 au 31/08/2013

CHARGES (Dépenses)	MONTANT en Euros	PRODUITS (Recettes)	MONTANT en Euros
1) CHARGES D'EXPLOITATION:	6 096,57	1) PRODUITS D'EXPLOITATION :	5 581,12
Achats	579,46	Cotisations	
Fournitures administratives	231,72	Cotisations d'engagement (2)	578,00
Fournitures alimentaires		Cotisations ordinaires (14)	578,00
Vêtements		Cotisations simples (60)	
Produits pharmaceutiques		Cotisations gracieuses (286)	
Energie, fluide, chauffage		Subventions de fonctionnement	3 900,00
Petit matériel et équipement	347,74	Commune, ville	900,00
Fournitures diverses		Département	3 000,00
		Région	
Prestations de services	5 500,11	Etat	
Locations diverses	2 968,58	Union Européenne	
Maintenance et réparations		Structure intercommunale	
Assurances	92,79	Autres organismes	
Publicité, annonces, médias, doc	0,00	Ensemble	
Réceptions	56,43		
Transports et déplacements	1 271,05	Produits d'activités annexes	369,60
Télécommunications, Frais postaux	808,32	Ventes de marchandises	
Divers (honoraires)	302,94	Production vendue	
Impôts et taxes		Ventes de prestations services	369,60
		Participation évènementiel	
Salaires et traitements		Ventes Boissons, gouters etc,,	
		Autres produits	733,52
Charges sociales		Dons	591,00
		Divers remboursements	142,52
Autres charges	17,00		
Reversement licences		Bénévolat	
Cotisations, droits et participations divers			
Charges diverses (adhésions)	17,00		
Dotations aux amortissements			
Personnel bénévole			
2) CHARGES FINANCIERES.....		2) PRODUITS FINANCIERS	61,13
Charges d'intérêts.....		Valeurs mobilières de placement	
Autres charges		Autres produits financiers	61,13
3) CHARGES EXCEPTIONNELLES		3) PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Valeur comptable d'éléments d'actifs cédés		Cessions d'éléments d'actifs	
Autres charges		Autres produits financiers	
TOTAL DES CHARGES (1+2+3)	6 096,57	TOTAL DES PRODUITS (1+2+3)	5 642,25
4) RESULTAT (Excédent)	0,00	4) RESULTAT (Déficit)	454,32
TOTAL GENERAL	6 096,57	TOTAL GENERAL	6 096,57



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

V. RAPPORT D'ORIENTATION 2013-2014 :

Actions mises en œuvre en 2014 sous réserve de financements adéquats.

PREVENTION DU SUR-HANDICAP :

Pour les futurs parents ou parents d'enfants en situation de handicap et maladie rare :

PERMANENCE D'INFORMATIONS COLLECTIVES :

11 Mars 2014 (Etre accompagné après l'annonce d'un handicap ou dans la suspicion d'un handicap)

GRUPE DE PAROLES (affiches et dates courant mars) :

« Fratrie » 2 dates

« Parents » 2 dates

JOURNEE ECHANGE ET PARTAGE (affiches et programmes courant février) :

25 Mai 2014

6 Juillet 2014

5 Octobre 2014

Pour les professionnels et futurs professionnels

FORMATION POUR LA PREVENTION DU SUR-HANDICAP, maintenue et développée selon les demandes.

INCLUSION SOCIALE :

Pour les personnes en situation de handicap et la cellule familiale :

INFORMATIONS ET ORIENTATION vers les dispositifs ou structures existantes.

SITE INTERNET Mise en place de la page auprès de chez vous (accès rapide à l'offre culturels, de loisirs.....) en avril 2014.

PERMANENCE D'INFORMATIONS COLLECTIVES :

18 Septembre 2014 « Handicap et inclusion sociale »

10 Avril 2014 « Mode de garde et Handicap »

13 Novembre 2014 « Qu'est-ce que l'orientation ? »

Pour les professionnels

ACCOMPAGNEMENTS DES PROJETS, des partenaires, maintenu et développés selon les besoins du département (ex : CAF : charte de l'enfant handicapé dans les crèches, Education Nationale...)

ACCESSIBILITE universelle et loisirs... en octobre 2014 (action de sensibilisation et fédération autour de développement de projets d'inclusion).



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

FORMATION accueillant « Fédérer, autour de son projet d'inclusion », d'autres sujets possibles selon demande.

Pour les personnes qui vivent l'inclusion (hors personnes handicapées) « des animations qui favorisent l'inclusion » :

MALLETTES ET ANIMATION « Bouge avec moi » (3-6 ans, 6-12ans, 12-15ans, réussir son inclusion, sensibiliser et fédérer les publics qui vivent auprès de la personne en situation de handicap).

Dispositif mis en place par l'association selon les demandes.



BUDGET PREVISIONNEL

Période du 01/09/2013 au 31/08/2014

CHARGES (Dépenses)	MONTANT en Euros	PRODUITS (Recettes)	MONTANT en Euros
1) CHARGES D'EXPLOITATION:	17 165,92	1) PRODUITS D'EXPLOITATION :	17 104,79
Achats	831,72	Cotisations	478,00
Fournitures administratives	231,72	Cotisations ordinaire et d'engagement	400,00
Fournitures alimentaires		Cotisations simples	78,00
Vêtements		Cotisations gracieuses	
Produits pharmaceutiques		Subventions	13 800,00
Energie, fluide, chauffage		Commune, ville	2 000,00
Petit matériel et équipement	600,00	Département	4 800,00
Fournitures diverses		Autres organismes	7 000,00
Prestations de services	16 180,12		
Locations diverses	1 000,00		
Maintenance et réparations	680,00		
Assurances	92,79		
Publicité, annonces, médias, doc	0,00		
Réceptions	56,43		
Transports et déplacements	1 100,00		
Télécommunications, Frais postaux	860,90	Produits d'activités annexes	500,00
Divers (honoraires)	12 390,00	Ventes de marchandises	
Impôts et taxes	0,00	Production vendue	
		Ventes de prestations services	500,00
Salaires et traitements	76,08	Participation évènementiel	
Service civique	76,08	Ventes Boissons, gouters etc,,	
Charges sociales			
		Autres produits	2 326,79
Autres charges	78,00	Dons	2 326,79
Reversement licences		Divers rembts	
Cotisations, droits et participations divers			
Charges diverses (adhésions)	78,00		
Dotations aux amortissements			
Personnel bénévole		Bénévolat	
2) CHARGES FINANCIERES.....		2) PRODUITS FINANCIERS	61,13
Charges d'intérêts.....		Valeurs mobilières de placement	
Autres charges		Autres produits financiers	61,13
3) CHARGES EXCEPTIONNELLES		3) PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Valeur comptable d'éléments d'actifs cédés		Cessions d'éléments d'actifs	
Autres charges		Autres produits financiers	
TOTAL DES CHARGES (1+2+3)	17 165,92	TOTAL DES PRODUITS (1+2+3)	17 165,92
4) RESULTAT (Excédent)	0,00	4) RESULTAT (Déficit)	0,00
TOTAL GENERAL	17 165,92	TOTAL GENERAL	17 165,92



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

VI. LES PLUS ACTUS

Article et communication aux travers du développement des diverses actions « YANOUS - LA NR - FRANCE 3 - TV TOURS ».

VII. ENH 37 continue de vous représenter :

CDA : ENFANCE :

La Commission des Droits et de l'Autonomie est chargée de prendre les décisions relatives aux prestations et à l'orientation des personnes handicapées, et à travers ces décisions, reconnaît aux personnes le statut d'handicapé.

CDCPH (Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées) :

Le CDCPH donne un avis et formule des propositions sur les orientations de la politique du handicap dans tous les domaines de la vie sociale et sur les mesures à mettre en œuvre au plan local. Présidé conjointement par le préfet et le président du Conseil Général du Département, il comprend 30 membres titulaires au maximum, dont un tiers de représentants des associations de personnes handicapées et de leurs familles, nommés par le préfet.

CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) :

Le Conseil Général d'Indre et Loire a pour volonté d'aider les personnes âgées et les personnes handicapées depuis leur domicile, en modernisant et professionnalisant les services d'aide à la personne. Un projet visant à aider les personnes âgées avait déjà été amorcé. Il s'agit de « Bien vieillir en Touraine », qui s'est échelonné de 2009 à 2013. Le but est de mettre en place un service d'aide auprès des personnes âgées afin d'améliorer les conditions de vie à domicile. Le Conseil Général étend ce projet auprès des personnes handicapées. Il prévoit de réorganiser l'information, la mise en œuvre de formules de soutien des aidants familiaux et de développer l'accueil familial. Pour concrétiser cette action, et toujours pour améliorer la qualité des services apportés aux usagers à domicile, il y eu, la création d'une charte qualité départementale, commune à l'ensemble des organismes intervenants auprès des personnes âgées et/ou handicapées.

Les organismes signataires de cette charte et intervenant auprès de ces deux publics s'engagent à :

- Recueillir des informations détaillées par le biais d'une analyse des besoins à domicile
- Encadrer et former les intervenants, pour mettre en place des personnels qualifiés et attirés
- Assurer un service de qualité auprès des personnes en proposant des prestations et des suivis individualisés.

En tant que représentant de personnes handicapées, ENH37 a répondu présent pour vous représenter dans la mise en place de ce nouveau cadre.



VIII. PROCES VERBAL DU 23 JANVIER 2013

Personnes excusées : Monsieur THOMAS Frédéric, Madame AOUILLE Christine, Monsieur BARBARA Georges, Monsieur DESCHAMPS Jean-Jacques, Monsieur FILLEUL Jean-Jacques, Madame HARNOIS Valérie, Madame JONATHAN, Madame SALLY-SCANZI, Monsieur RUSSO Richard, Madame PIOLOT Monique, Monsieur POULAIN, Madame PROCUREUR Nathalie, Monsieur ZAMARLIK
Mairie de Chambray les Tours, Mr Gernot.

Assemblée générale ordinaire Sept 2012- Août 2013 :

- a- Rapport moral
- b- Rapport d'activités
- c- Rapport financier
- d- Quitus aux dirigeants
- e- Rapport d'orientation
- f- Cotisations
- g- Budget prévisionnel des actions 2013 2014

Début de séance : 19 heures

Assemblée générale ordinaire :

a- Rapport moral :

Construire et apporter des réponses adaptées aux besoins, faire vivre concrètement les principes officiels d'intégration.

Constituer dès l'annonce du handicap un mouvement d'entraide et de solidarité.

Accueillir, informer, orienter futurs parents, parents, enfants porteurs de handicap, fratrie, futurs professionnels, professionnels.

Sensibiliser et faire évoluer les pratiques dans le champ du handicap ou l'accompagnement et la prise en compte de la cellule familiale.

Etre à l'initiative de projets novateurs dans le domaine du handicap.

Axes de travail :

- les enfants handicapés (cellule familiale), ado/adulte en situation de handicap.
- les professionnels, futurs professionnels,



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

Moyens de mise en œuvre, action de terrain sur le département d'Indre et Loire par le biais des :

- Commission Annonce du Handicap
- Commission Inclusion
- Commission Permanence accueil
- Commission Handi'Arts

Moyens humains :

- Réseau partenarial important (CAF, ITS, APAJH, Education Nationale....)
- Implication des bénévoles
- Compétences multiples
- Un CA représenté par des Familles et des Professionnels de santé ou du handicap

→ L'Assemblée valide le rapport moral.

b- Rapport d'activités :

Ce qui avait été décidé pour l'action « PREVENTION DU SUR-HANDICAP » :

Axe : Personnes en situation de handicap et cellule familiale (pour les enfants porteurs de handicap)	Axe : Futurs Professionnels et Professionnels
Journée échange et partage	
Permanence accueil d'informations	Formation

Ce qui a été réalisé :

	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
Axe Pers Handicapées et cellule familiale :													
Journée échange et partage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Accueil information (permanence)													
Information « site interne »													
Axe professionnels et futurs prof:													
Formation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

→ L'Assemblée valide le rapport d'activité.

Ce qui avait été décidé pour l'action « INCLUSION SOCIALE »:

Axe : Personnes en situation de handicap, et cellule familiale (pour les enfants porteurs de handicap)	Axe : Futurs Professionnels et Professionnels
Handi'Arts	Communication et Réseau
Journée d'information collective et information individuel par moyen télématique.	Accompagnement de projet d'inclusion

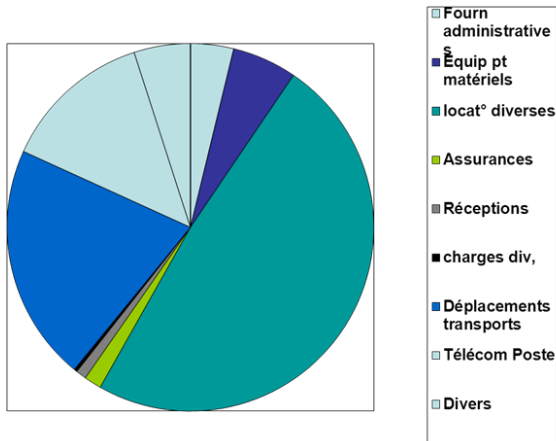
Ce qui a été réalisé :

	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
Axe : Personnes en situation de handicap, et cellule familiale (pour les enfants porteurs de handicap). Information individuel par moyen télématique.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Axe : Futurs Professionnels et Professionnels Accompagnement de projet Mise en réseau et communication	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

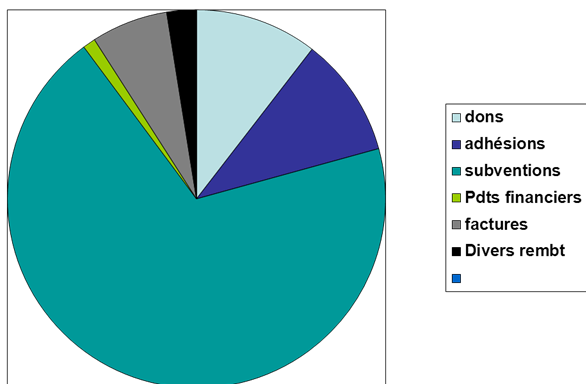


c- Rapport financier :

DEPENSES :



RECETTES :



→ L'Assemblée valide les dépenses du rapport financier

→ L'Assemblée valide les recettes du rapport financier

d - Quitus aux dirigeants :

Pensez-vous que les dirigeants de l'association ont correctement géré celle-ci ?

Pensez-vous que les projets réalisés correspondent aux objectifs énoncés ?

→ L'Assemblée valide le quitus aux dirigeants



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

e- Rapport d'orientation :

L'équipe sortante : Mme Métails Aurélie, Mme Bertrand Karine.

L'équipe sortante/entrante : Mme Dalonneau, Mme Deniau, Mme Suc, Mme Fontaine.

→ L'Assemblée valide les membres sortant indiqués dans le rapport d'orientation.

→ L'Assemblée valide les membres entrants indiqués dans le rapport d'orientation.

Propositions pour l'année 2013-2014 pour l'action « PREVENTION DU SUR-HANDICAP » :

Axe Pers Handicapé et cellule familiale : Journée échange et partage	Axe Futurs Professionnels et Professionnels :
Accueil information (permanence collective) Information « site interne » Journée échange et partage Groupe de parole « fratrie », « parents ».	Formation Ex : « l'annonce du handicap sur le parcours de vie familiale », actualité et mode d'intervention...

→ L'Assemblée valide les propositions d'actions « Prévention du sur-handicap » du rapport d'orientation 2013-2014.

Propositions pour l'année 2013-2014 pour l'action « INCLUSION SOCIALE » :

Axe Pers Handicapé et cellule familiale : Journée échange et partage	Axe Futurs Professionnels et Professionnels :
Information et orientation des publics vers le « Site internet enh37 », l'inclusion sociale auprès de chez vous.	Accompagnement de projet d'inclusion.
Information et orientation des publics vers structures existantes par téléphone, email, permanence d'information collective.	Action de sensibilisation pour le développement de projet inclusif en I et L.



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)

→ L'Assemblée valide les propositions d'actions « Inclusion sociale » du rapport d'orientation 2013-2014.

f- Cotisations :

Adhésion gracieuse à 0€
 Adhésion simplifiée à 1 €
 Adhésion classique à 18 €
 Adhésion d'engagement (pour les professionnels)

→ L'Assemblée valide l'ensemble des adhésions.

Le budget prévisionnel :

En €	Prévisionnel global
PREVENTION DU SUR-HANDICAP	17 166€
INCLUSION SOCIALE	

→ L'Assemblée valide le budget prévisionnel.

Fin de séance à 21H00.

